

| Aide aux particuliers : Fonds Air-Bois conversion des chauffages

| Aide aux professionnels : Dispositif Tremplin Air

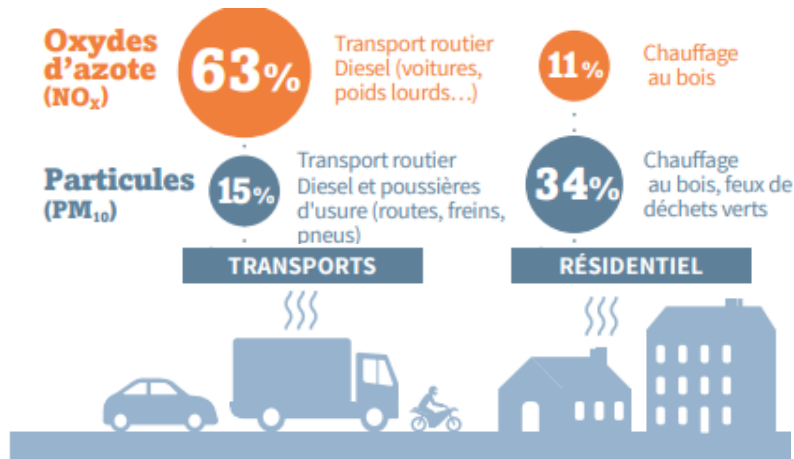
Matthias BEUFILS-MARQUET

Ingénieur Qualité de l'air et Mobilités de l'ADEME Ile-de-France



Contexte – chauffage bois et pollution de l'air

- Chauffage au bois en Ile-de-France:
 - 30% des émissions de particules fines (PM10)
 - 47% des émissions de particules fines (PM2.5)



Source : chiffres CITEPA 2019 (pour l'année 2018) - chiffres présentant des moyennes nationales ne tenant pas compte des disparités locales

- Influence de l'équipement et des bonnes pratiques :



- ▶ Utiliser un appareil labélisé Flammes Verte et bien dimensionné
- ▶ Entretien régulièrement son appareil
- ▶ Brûler du bois bien sec et de qualité
- ▶ Allumer son feu par le haut

Fonds Air Bois – conversion des chauffages

- **Mise en place** : 14 avril 2022
- **La cible** : Les particuliers - propriétaires occupant de la résidence principale concernée, achevée depuis plus de 2 ans et située en Île-de-France.
- **Equipements et usages concernés** :
 - Chaudière ou équipement de chauffage individuel utilisable avec du bois ou du charbon **installés avant 2002** utilisé comme **chauffage principal** ;
 - Chaudière individuelle au fuel sans condition d'âge

Fonds Air Bois – conversion des chauffages

- **Les solutions de remplacement :**
 - Spécifique aux appareils bois : par un nouvel équipement de chauffage bois performant **labellisé Flamme Verte**
 - par un chauffage et/ou production d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire thermique ;
 - par des pompes à chaleur autres que air/air dont la finalité essentielle est la production de chaleur ou d'eau chaude sanitaire ;
 - par un chauffe-eau thermodynamique équipé d'une pompe à chaleur ;
 - par des systèmes hybrides associant les équipements ci-dessus et l'énergie électrique.

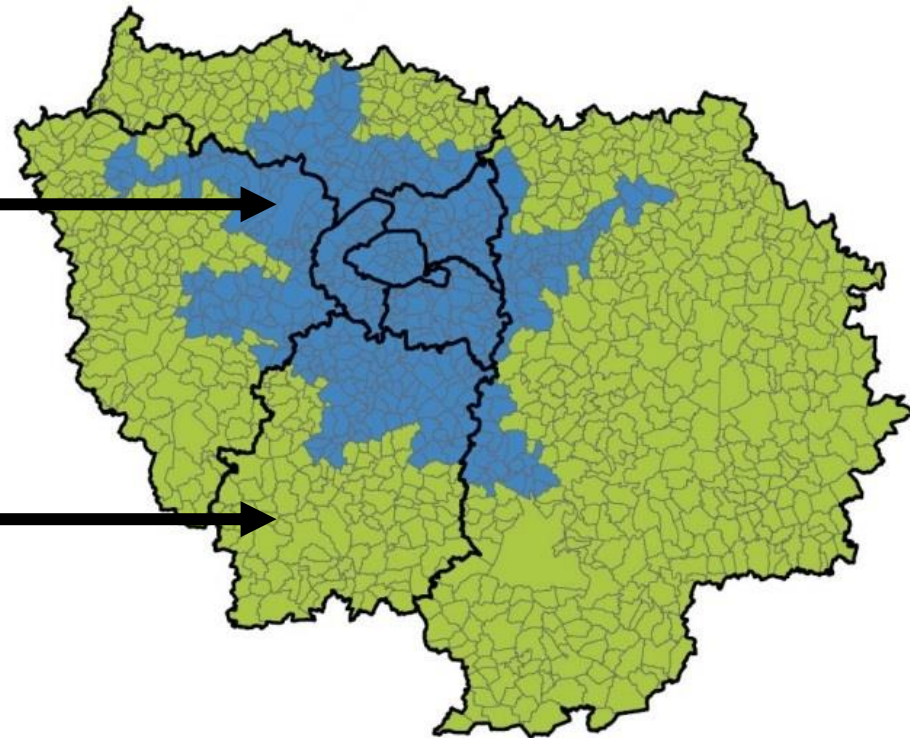
Fonds Air Bois – conversion des chauffages

- **Montant de l'aide:**

- Bonus ADEME de 500€ dans la « Zone sensible pour la qualité de l'air »
- Cumulable avec les autres aides publiques (France Rénov, CEE) dans la limite de 90% du coût total d'achat

1500€

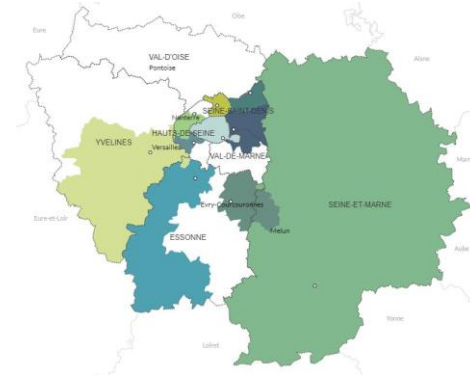
1000€



■ Communes situées dans la zone sensible pour l'air

Fonds Air Bois – conversion des chauffages

- **Où s'informer ?**
 - Conseil des [conseillers France Rénov'](#):
 - ALEC ou autre structure ([voir carte](#))
 - Outil de simulation « [Simul'aide](#) »:
 - Connaître l'éligibilité à l'ensemble des aides (Fonds Air Bois; CEE...)



Estimez le montant des aides
pour rénover votre logement

Fonds Air Bois – conversion des chauffages

● Comment obtenir l'aide ?

- Vérifier l'éligibilité à l'aide ADEME/Région
- Déposer la demande d'aide sur le site de la Région : mesdesmarches.iledefrance.fr

- Identifiants « France Connect »



- Dispositif : « Fonds Air-Bois / Renouvellement des chauffages au fuel, au bois ou au charbon »
- Achat de l'appareil et installation par un [professionnel RGE](#)
- Déclaration d'enlèvement/destruction de l'ancien appareil (Cerfa n° 14012)
- Finalisation de la demande **dans les 3 mois suivant l'installation**

Pour plus d'infos: <https://www.iledefrance.fr/renouvellement-des-chauffages-au-fuel-au-bois-ou-au-charbon>

Dispositif Tremplin Air

- **Lancement** : novembre 2022
 - **La cible** : TPE, PME et Associations dont le siège social se situe dans l'une des 77 communes de la ZFE du Grand Paris
 - **Véhicules concernés et usages concernés - montant de l'aide** :
 - Achat d'un vélo cargo (+ remorque/accessoires): **1500€** (+ 1500€)
 - Achat/location bail d'une fourgonnette électrique neuve + mise à la casse : **5000€**
 - Achat/location bail d'un fourgon électrique neuf + mise à la casse : **9000€**
- NB dossier éligible à partir de 5000€ d'aide ; aide cumulable aux aides publiques

Dispositif Tremplin Air

- Exemple avec cumul des aides :**

	Acquisition d'un vélo cargo	Acquisition ou crédit-bail d'une fourgonnette électrique neuve	Acquisition ou crédit-bail d'un fourgon électrique neuf
Bonus écologique	1000	4000 (1)	4000 / 2000 (1)
Prime à la conversion	1500 (2)	7000 (2)	9000 (2)
Région Ile de France / Ville de Paris	0 – 1500 (4) / 1200 (5)	6000 (3)	6000 (3)
ADEME	1500 (+1500 remorque et accessoires)	5000 (2)	9000 (2)
Total	2500 à 5500 €	16 000 à 22 000 €	20 000 à 26 000 €

- (1) 4000 € si le coût d'acquisition est < 47 000 € ; 2000 € s'il est compris entre 47 000 et 60 000 €
- (2) Destruction obligatoire de l'ancien véhicule polluant
- (3) Achat seul, la région ne finance pas le crédit-bail. La somme des aides est plafonnée à 50% du coût d'acquisition
- (4) Financement d'un vélo cargo par la Région sous conditions: <https://www.iledefrance.fr/cheque-vert-pour-la-transition-ecologique>
- (5) La ville de Paris propose 1200€ pour l'acquisition d'un vélo cargo par une PME immatriculée à Paris

Dispositif Tremplin Air

- **Dépôt du dossier :**

- Sur la plate-forme AGIR: <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2022/tremplin-transition-ecologique-pme>
- Projet type « investissement »
- Remplir le tableur Excel associé :
https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/sites/default/files/2022-05-09%20ADEME_Tremplin%20Transition%20Ecologique%202022.xlsm